

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1555

présenté par
Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 16

À l'alinéa 11, après les mots :

« ayant droit »

insérer le mot :

« âgés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.